

KOMPaaS.tech GmbH

Contrat sur l'utilisation du service web "Compte MyKOMPaaS"

Contrat sur l'utilisation du service web "Compte MyKOMPaaS"

1. Termes.....	3
2. Objet du Contrat.....	3
3. Données d'inscription et sécurité.....	4
4. Droits et obligations des parties.....	4
5. Usage interdit du compte MyKOMPaaS.....	5
6. Droits exclusifs sur le contenu publié dans le Compte MyKOMPaaS.....	5
7. Autres conditions.....	6
8. Résiliation du Contrat.....	6

Contrat sur l'utilisation du service web "Compte MyKOMPaaS"

1. Termes

1.1. **Opérateur** – KOMPaaS.tech GmbH qui opère conformément à la législation de la République d'Autriche, aux règles de prestation de services de communication et aux conditions des licences délivrées.

1.2. **Abonné** - une personne morale, un entrepreneur individuel ou un particulier qui a conclu un Contrat avec l'Opérateur sur la prestation de services de communication.

1.3. **Utilisateur** – une personne physique, agissant en son propre nom, ou une personne physique représentant les intérêts d'une organisation qui n'a pas conclu de Contrat sur la prestation de services de communication avec l'Opérateur.

1.4. **Le Propriétaire du Compte MyKOMPaaS** – la personne déclarée par l'Abonné ou l'Utilisateur comme le propriétaire du Compte MyKOMPaaS. Le propriétaire du Compte MyKOMPaaS crée, modifie et supprime d'autres Utilisateurs et leur attribue des droits d'accès au Compte MyKOMPaaS.

1.5. **Compte MyKOMPaaS** – page individuelle de l'Abonné créée et maintenue par l'Opérateur sur le site Internet www.kompaas.tech contenant le nom des Services, le coût, la méthode de paiement (prépaiement or post-paiement), le montant de la limite de crédit, les informations statistiques concernant la quantité de Services reçus et le Solde actuel du Compte de Facturation. Sur cette page, l'Opérateur dispose les Factures pro forma pour ses Services, les Certificats et les Factures, les informations sur les services connectés, les notifications spéciales de l'Opérateur à l'Abonné, ainsi que d'autres informations publiées conformément aux termes du Contrat.

1.6. **Mot de passe** – code alphanumérique d'identification pour accéder au Compte MyKOMPaaS.

1.7. **Inscription** – processus composé des étapes suivantes :

- L'Utilisateur remplit le formulaire d'inscription sur le site web www.kompaas.tech ou l'Opérateur inscrit l'Abonné dans le système d'inscription de l'Abonné ;
- L'Opérateur envoie à l'adresse email de l'Utilisateur ou de l'Abonné un email contenant un lien d'activation du compte dans le Compte MyKOMPaaS;
- L'Utilisateur ou l'Abonné clique sur le lien, saisit un nom d'utilisateur et définit un mot de passe. Le processus d'inscription dans le Compte MyKOMPaaS est alors terminé.

1.8. **Autorisation dans le Compte MyKOMPaaS** – l'Abonné ou l'Utilisateur saisit le login et le mot de passe du Compte MyKOMPaaS afin d'utiliser les services en libre-service disponibles dans le Compte MyKOMPaaS.

2. Objet du Contrat

2.1. L'Opérateur fournit à l'Utilisateur ou à l'Abonné un accès au Compte MyKOMPaaS à des fins de libre-service et de résolution rapide des problèmes liés à la prestation de services de communication.

2.2. Après l'Inscription, l'Abonné peut gérer les services de manière indépendante et utiliser les services disponibles dans le Compte MyKOMPaaS. Après l'Inscription, l'Utilisateur reçoit un accès d'essai au Compte MyKOMPaaS ainsi que la possibilité d'adhérer à l'Offre de services de communication.

2.3. Le fait de l'Inscription dans le Compte MyKOMPaaS signifie l'acceptation entière et inconditionnelle par l'Abonné ou l'Utilisateur des termes de ce Contrat à partir du moment correspondant.

3. Données d'inscription et sécurité

3.1. En s'inscrivant au Compte MyKOMPaaS et en adhérant à l'Offre de services de communication, l'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, à jour et complètes sur lui-même, qui peuvent être demandées en remplissant les formulaires d'inscription pour conclure l'Offre de services de communication.

3.1.1 Lors de la procédure d'enregistrement, une procédure d'identification des utilisateurs est appliquée, pour les particuliers une procédure d'identification utilisant le service fourni par Authenteq est utilisée.

3.2. L'Utilisateur et l'Abonné s'engagent à mettre à jour les données d'inscription et les informations personnelles fournies lors de l'inscription afin d'en garantir l'exactitude, la pertinence, l'exhaustivité et la fiabilité.

4. Droits et obligations des parties

4.1. L'Opérateur doit:

4.1.1. Fournir à l'Abonné ou à l'Utilisateur la possibilité d'accéder au Compte MyKOMPaaS. L'accès au Compte MyKOMPaaS est fourni à partir du moment de l'inscription au Compte MyKOMPaaS. En cas de suspension temporaire de la prestation des Services, le Compte MyKOMPaaS reste à la disposition de l'Abonné ou de l'Utilisateur pendant la durée du présent document pour les services de communication.

4.1.2. Ne pas divulguer ni transférer d'informations à des tiers sur l'Abonné, le Propriétaire du Compte MyKOMPaaS, l'Utilisateur et leurs opérations sur le Compte MyKOMPaaS, sauf dans les cas prévus par la législation en vigueur de la République d'Autriche.

4.2. L'Opérateur peut:

4.2.1. Refuser d'accorder l'accès au Compte MyKOMPaaS à l'Abonné ou à l'Utilisateur en cas de manquement à leurs obligations.

4.2.2. Apporter au Compte MyKOMPaaS des modifications en rapport avec l'introduction de nouveaux produits et services, ainsi que fournir l'accès à de nouveaux services sans préavis à l'Abonné ou à l'Utilisateur.

4.2.3. Effectuer à tout moment à sa seule discrétion des travaux préventifs ou d'autres travaux nécessaires, avec ou sans préavis à l'Abonné et à l'Utilisateur. Le Compte MyKOMPaaS ou ses services peuvent alors être partiellement ou totalement indisponibles à tout moment en raison de travaux préventifs ou d'autres travaux ou pour toute autre raison technique.

4.2.4. A sa seule discrétion, modifier et/ou compléter ce Contrat à tout moment sans préavis et/ou notification ultérieure à l'Abonné et à l'Utilisateur. Les modifications apportées au Contrat seront publiées sur cette page. L'utilisation ultérieure du compte MyKOMPaaS après de telles modifications signifie que l'Abonné ou l'Utilisateur accepte ces modifications et / ou ajouts.

4.3. L'Opérateur n'est pas responsable:

4.3.1. En cas de conséquences d'une utilisation non autorisée du Compte MyKOMPaaS par des tiers et qui ne sont pas imputables à la faute de l'Opérateur.

4.3.2. En cas de dommages directs ou indirects subis par l'Abonné à la suite d'erreurs, d'omissions, d'interruptions de fonctionnement, de modifications des fonctions, de défauts, de retards de fonctionnement qui ne sont pas imputables à l'Opérateur.

4.4. L'Abonné ou l'Utilisateur doit:

4.4.1. Fournir à ses propres frais l'accès à Internet, ainsi que l'installation et la protection contre l'utilisation non autorisée du matériel, ainsi que répondre rapidement si des cas d'une telle utilisation sont détectés.

4.4.2. Etre responsable de la sécurité du mot de passe du Compte MyKOMPaaS et des pertes pouvant survenir à la suite d'une utilisation non autorisée du mot de passe.

4.4.3. Si l'Abonné ou l'Utilisateur perd son mot de passe ou soupçonne une personne non autorisée d'avoir utilisé son identifiant/mot de passe, l'Abonné ou l'Utilisateur doit immédiatement modifier le mot de passe.

4.4.4. Accepter l'entière responsabilité de toutes les demandes et actions effectuées via le Compte MyKOMPaaS qui ont eu lieu après l'Inscription sur le Compte MyKOMPaaS, y compris pour toutes les actions du Propriétaire ou de l'Utilisateur du Compte MyKOMPaaS.

4.4.5. Accepter l'entière responsabilité de toute transgression des obligations établies par le présent Contrat, ainsi que de toutes les conséquences de telles transgressions (y compris les pertes ou les dommages que l'Opérateur pourrait subir).

4.4.6. Ne pas utiliser les services du Compte MyKOMPaaS pour effectuer des actions contraires à la législation en vigueur.

4.4.7. Respecter les termes du présent Contrat ou refuser immédiatement d'utiliser le Compte MyKOMPaaS.

4.5. L'Abonné ou l'Utilisateur peut:

4.5.1. Utiliser le Compte MyKOMPaaS conformément aux termes du présent Contrat.

4.5.2. Si l'abonné ou l'utilisateur a des plaintes ou des demandes liées à la prestation des services du Compte MyKOMPaaS, faire une demande correspondante.

5. Usage interdit du Compte MyKOMPaaS

5.1. En vertu du présent Contrat, l'Abonné ou l'Utilisateur du Compte MyKOMPaaS ne doit pas:

5.1.1. Utiliser le Compte MyKOMPaaS de manière qui soit susceptible d'interférer avec le

5.1.2. Utiliser des scripts automatisés (programmes) pour collecter des informations et/ou interagir avec le Compte MyKOMPaaS et ses services.

5.1.3. S'inscrire sur le Compte MyKOMPaaS au nom d'une organisation ou d'une personne inexistante.

5.1.4. Télécharger des fichiers contenant ou pouvant contenir des virus et d'autres programmes malveillants.

5.1.5. En piratant, essayer d'accéder au compte d'une autre personne contre la volonté de la personne à qui il appartient.

6. Droits exclusifs sur le contenu publié dans le Compte MyKOMPaaS

6.1. Tous les objets placés dans le Compte MyKOMPaaS, y compris les éléments de conception, le texte, les graphiques, illustrations, vidéos, scripts, programmes, animations et autres objets et leurs collections (ci-après dénommés Contenu) sont les objets des droits exclusifs de l'Opérateur, tous les droits sur ces objets sont réservés.

6.2. À l'exception des cas établis par le présent Contrat, ainsi que de la législation en vigueur, aucun Contenu ne peut être copié (reproduit), traité, distribué, affiché dans un cadre, publié, téléchargé, transféré, vendu ou autrement utilisé en tout ou en partie, sans l'autorisation préalable du titulaire du droit d'auteur, sauf dans les cas où le titulaire du droit d'auteur a explicitement exprimé son consentement à la libre utilisation du matériel par toute personne.

7. Autres conditions

7.1. En cas de circonstances de force majeure interdisant ou entravant directement ou indirectement l'exécution de ses obligations, l'Opérateur est déchargé de toute responsabilité en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations.

8. Résiliation du Contrat

8.1. Les termes du présent Contrat sont valables jusqu'à ce que l'une des parties déclare son intention de se retirer du Contrat.

8.2. L'Opérateur peut suspendre l'utilisation par l'Abonné ou l'Utilisateur du Compte MyKOMPaaS sans préavis en cas de résiliation du contrat de prestation de services de communication.

8.3. L'Opérateur peut suspendre sans avertissement l'utilisation du Compte MyKOMPaaS par l'Utilisateur en cas de non-respect des conditions du présent Contrat.